

Suivant commandement du ministère de l'Office d'huissier de justice, la SCP LEHARTEL-UEVA, huissier de justice à Papeete, Tahiti, en date du 24 août 2017 ;

Il sera procédé le mercredi 4 avril 2018 à 8 heures à la vente aux enchères publiques de l'immeuble dont la désignation suit :

Désignation

Une propriété d'habitation sise dans la commune de Pajara, comprenant :

- un terrain formant le lot n° 23 du lotissement Vaipahu, d'une superficie de mille deux cents mètres carrés (1 200 m²), cadastré section AI n° 52 ;
- et les constructions y édifiées.

Ainsi que ledit immeuble existe, s'étend, se limite et comporte avec toutes ses aisances, dépendances et appartenances, sans aucune exception ni réserve.

Mise à prix

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé le 5 décembre 2017 et déposé au greffe le 6 décembre 2017, les enchères seront reçues sur la mise à prix suivante.

Lot unique : *Vingt-cinq millions de francs CFP*
25 000 000 F CFP

Il est en outre déclaré conformément à l'article 873 du code de procédure civile de la Polynésie française que tous ceux au profit ou du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèque légale sur l'immeuble saisi devront requérir inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Il est également précisé que tous enchérisseurs doivent constituer avocat inscrit au barreau de Papeete conformément aux dispositions de l'article 881 du code de procédure civile de la Polynésie française.

L'avocat poursuivant,
Me Thierry JACQUET.

CABINET D'AVOCAT DE ME THIERRY JACQUET AVOCAT A PAPEETE

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

Au plus offrant et dernier enchérisseur, en l'audience des saisies immobilières du tribunal civil de première instance de Papeete,

LE MERCREDI DIX-HUIT AVRIL 2018 A 8 HEURES.

Aux requêtes, poursuites et diligence de :

M. Ah You CHUNG TIEN, né le 23 novembre 1945 à Pajara, de nationalité française, demeurant à Pirae, lotissement Vetea 1, n° 23,

Ayant Me Thierry JACQUET pour avocat à Papeete.

En présence ou elle dûment appelée de :

Mme Titaua Liliane BORDES, née le 28 août 1960 à Papeete, de nationalité française, demeurant à Afaahiti, PK 4,700, côté mer.

Suivant commandement du ministère de l'Office d'huissier de justice, la S.C.P. LEHARTEL-UEVA, huissier de justice à Papeete, Tahiti, en date du 3 octobre 2017 ;

Il sera procédé le mercredi dix-huit avril 2018 à 8 heures à la vente aux enchères publiques de l'immeuble dont la désignation suit :

Désignation

Commune de Taiarapu-Est, section de commune de Afaahiti.

Un terrain sis à Afaahiti, PK 4,700, côté mer, formant la parcelle A/1 du lot 2 de la terre Rarouri, cadastrée section BH n° 18, d'une superficie de 7 455 mètres carrés.

Et les constructions y édifiées.

Ainsi que ledit immeuble existe, s'étend, se limite et comporte avec toutes ses aisances, dépendances et appartenances, sans aucune exception ni réserve.

Mise à prix

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé le 12 janvier 2018 et déposé au greffe le 15 janvier 2018, les enchères seront reçues sur la mise à prix suivante.

Lot unique : *Trente millions de francs CFP*
30 000 000 F CFP

Il est en outre déclaré conformément à l'article 873 du code de procédure civile de la Polynésie française que tous ceux au profit ou du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèque légale sur l'immeuble saisi devront requérir inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Il est également précisé que tous enchérisseurs doivent constituer avocat inscrit au barreau de Papeete conformément aux dispositions de l'article 881 du code de procédure civile de la Polynésie française.

L'avocat poursuivant,
Me Thierry JACQUET.

Société FENUA BURGER

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 février 2018, il a été constitué une société à responsabilité limitée : 20 000 F CFP.

Dénomination sociale : Fenua Burger.

Capital : 20 000 F CFP divisé en 20 parts sociales de 1 000 F CFP chacune, entièrement souscrites et libérées.

Siège : Faa'a, Auae, résidence SCI Byli, appartement n° 4.

Objet : La société a pour objet l'exploitation d'une roulotte, d'un restaurant de type rapide, la vente à emporter ou à consommer sur place de plats cuisinés et également les livraisons. Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Gérant : M. Alexandre BENNETOT, résidant à Faa'a, Auae, résidence SCI Byli appartement n° 4 est désigné statutairement en qualité de gérant associés pour une durée illimitée.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Papeete.

Pour avis et mention,
M. Alexandre BENNETOT,
associé, ayant pouvoir à cet effet.

**CABINET DE ME GUEDIKIAN
AVOCAT AU BARREAU DE PAPEETE**

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

Aux requête, poursuites et diligences de la BANQUE DE TAHITI, SA au capital de 2 514 666 000 F CFP, immatriculée au RCS de Papeete sous le n° 6833 B, dont le siège se trouve rue Cardella à Papeete,

Ayant Me Gilles GUEDIKIAN pour avocat, 17, rue Jeanne-d'Arc, BP 20238 Papeete, tél. : 40 42 42 67, au cabinet duquel domicile est élu,

En présence de :

Mme Ingrid Tuhitamotua KAU-TAI épouse ARIPEU, née le 12 juillet 1975 à Papeete, institutrice, demeurant résidence Les Clos du Roussimort, villa 3, 6, chemin du Roussimort, 31110, Toulouse,

Il sera procédé LE MERCREDI 4 AVRIL 2018 A 8 HEURES.

En l'audience des saisies immobilières du tribunal civil de première instance de Papeete, au palais de justice de Papeete, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

Commune de Paea,

- une parcelle de terrain dénommée "Parcelle 5" dépendant du domaine Papehue, d'une superficie de 616 mètres carrés, figurant au cadastre section AA n° 168 pour une contenance de 6 ares 16 centiares, limitée :

- au Nord, par le lot n° 1 du domaine de Papehue sur 29 mètres ;
- au Sud, par la route d'accès de 6 mètres de large sur 29 mètres ;
- à l'Est, par la parcelle n° 7 sur 21,10 mètres ;
- et à l'Ouest, par la parcelle n° 3 sur 21,40 mètres.
- la copropriété des choses communes générales du lotissement à concurrence de 898/10 000es ;
- et les constructions y édifiées consistant en une maison d'habitation.

Cette vente, qui a fait l'objet d'un cahier des charges déposé au greffe du TPI de Papeete le 21 novembre 2017 où sont mentionnées les charges, clauses et conditions de la vente, sera faite sur la mise à prix de :

Mise à prix : 25 000 000 F CFP (*ving-cinq millions de francs CFP*).

Il est en outre déclaré, conformément à l'article 873 du code de procédure civile de Polynésie française, que tous ceux au profit desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèque légale sur l'immeuble saisi devront requérir inscription avant transcription du jugement d'adjudication.

Enfin, conformément à l'article 881 du code de procédure civile de la Polynésie française, il est précisé que les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un avocat inscrit au barreau de Papeete.

Me Gilles GUEDIKIAN.

**CABINET DE ME GUEDIKIAN
AVOCAT AU BARREAU DE PAPEETE**

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

Aux requête, poursuites et diligences de la BANQUE DE TAHITI, SA au capital de 2 514 666 000 F CFP, immatriculée au RCS de Papeete sous le n° 6833 B, dont le siège se trouve rue Cardella à Papeete,

Ayant Me Gilles GUEDIKIAN pour avocat, 17, rue Jeanne-d'Arc, BP 20238 Papeete, tél. : 40 42 42 67, au cabinet duquel domicile est élu,

En présence de :

- 1° M. André TIRAO, né le 11 octobre 1977 à Papeete, PK 52,200, côté mer, résidence Titaaviri n° 12 à Papeari, BP 16186, 98927 Papeari ;
- 2° Mme Leila Tiare MOU-SIN épouse TIRAO, née le 11 décembre 1983 à Papeete, demeurant PK 5,500, quartier Meama, immeuble Matiti à Faa'a., BP 16186, 98927 Papeari.

Il sera procédé LE MERCREDI 4 AVRIL 2018 A 8 HEURES,

En l'audience des saisies immobilières du tribunal civil de première instance de Papeete, au palais de justice de Papeete, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :